

COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 04 FÉVRIER 2021
COMPTE RENDU

Date de convocation: 28/01/2021

Date d'affichage : 09/02/2021

Conseillers en exercice : 11

Présents: 11 Votants: 11

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un janvier à vingt heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Stéphane FOUCHER, Maire.

Etaient présents : MMES Sonia FOURMOND, Maud COIGNARD, Fanny BAGUELIN, Aurélie LEROY, Jessica HINEKY et Mrs Stéphane FOUCHER, Dominique LAVOUÉ, Mickael BAUDOUIN, Martial DZIURDA, Gilles CARTIER et Vincent HOUDU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : néant

Mme Aurélie LEROY a été nommée secrétaire de séance.

Marie-Jo Mesnil assistait également à la présente séance.

Vu l'article 6 de la loi n° 2020-1379 paragraphe 1 et 3, en raison de l'épidémie COVID19, La réunion du conseil municipal a eu lieu à la salle des fêtes de Cossé-en-Champagne, située chemin de la Ragottière et non pas à la mairie de Cossé en Champagne jugée trop petite.

1. Adoption du compte rendu de la séance du 21 janvier 2021 à l'unanimité ;

2. Bilan de la commission des bâtiments du 29 janvier 2021 ;

Dominique Lavoué présente le bilan de la commission :

- Salle des Fêtes : Avant de réaliser une cloison mobile pour séparer la cantine de la salle des fêtes, il serait judicieux et prévoyant d'interroger les services du SDIS pour avoir leur avis sur le choix des matériaux et autorisation ;
- Ecole :
 - Un radiateur est à refixer dans les sanitaires des primaires ;
 - Les fenêtres de la classe maternelle ne s'ouvrent plus en oscillo-battant. Il sera demandé au menuisier Gaëtan Monnier de les réparer;
 -
- Agence postale : Demande de modification du devis pour remplacer la porte d'entrée de l'Agence postale à la place de la fenêtre de la cuisine du locatif.

3. Bilan de la commission « espaces verts » du 30 janvier 2021 ;

Vincent Houdu présente le bilan de la commission :

Les jardinières sont toutes à remplacer. La proposition est de les refaire en demi-lisses dans le cadre de journées citoyennes. Le prix de revient pour l'ensemble des jardinières serait de 847 € sans les bacs en plastique (bac 20 €) lesquels sont à remplacer en partie.

Le conseil donne son accord pour prévoir un crédit de 1000 € pour cette réalisation au budget 2021.

4. Préparation budgétaire :

a) Proposition de renouveler le matériel informatique acquis en 2015

Considérant que l'ordinateur en fonction au secrétariat de mairie acquis en 2015 et doté du système d'exploitation window7 ne permet plus les mises à jour et ni les protections,

Considérant la nécessité de passer sous window 10,

➤ **Vote des fournitures scolaires**

Le conseil donne son accord pour reconduire la somme de 50 € / élève pour les Prix, Noël et fournitures + forfait pour divers 2000 €

Effectifs au 01/01/2021 : 36 élèves

$50 \times 36 = 1\,800 \text{ €} + 2\,000 \text{ €} = 3\,800 \text{ €}$

➤ **Classe transplantée en 2021 pour rappel et si tout va bien**

Les enseignantes projettent le report de la classe transplantée à Quiberon en 2021

Coût du séjour : 5 313.62 € pour 17 enfants (279.66 € / enfant)

Rappel du coût pour la commune : 1 318 € pour 9 enfants (8 de Cossé et 1 de Thorigné) à verser à l'APE.

➤ **Location salle des fêtes**

Coût salle des fêtes :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DEPENSES	15 073.84	14 711.80	10 657.51	10 233.02	12 941.98	11 091.56	11 908.23
Dont EDF	6 961.06	5 419.63	4 292.20	5 883.57	5 791.79	6 208.82	4 420.39
RECETTES	6 229.66	4 820.81	5 282.63	4 706.95	4 643.29	5 860.15	1 957.56
Dont locations			3 991.00	3 390.00	3 120.00	4 090.00	

Dépenses		Recettes	
Electricité	4 420.39 €	Locations de SDF	520.00 €
Téléphone	227.04 €	TE (redevance photovoltaïque)	1 437.56 €
Ménage	5 285.43 €		
Intérêts de la dette	120.00 €		
Diverse fournitures	202.56 €		
Cailloux parking	1 629.18 €		
Extincteurs	23.63 €		
Total	11 908.23 €		1 957.56 €

Le conseil décide le maintien des tarifs en vigueur pour les locations de salle des fêtes :

	Tarifs habitants de la commune	Tarifs hab. hors commune
Location pour le week-end	260 €	350 €
Location à la journée	160 €	250 €
Conférence/ réunion	100 €	150 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Associations	1 première location gratuite par an 1 seconde location au demi-tarif par an puis paiement plein tarif dès la 3 ^{ème} location	Application des tarifs en vigueur ci-dessus.
Chauffage	40 € / jour – 80 € au cas par cas	
Ménage	Forfait de 120 € / location quel que soit la durée de la location	

➤ **Tarif de location des stands**

Le conseil décide le maintien des tarifs en vigueur pour les locations des stands:

	Stands avec bâches neuves blanches		Stands avec anciennes bâches vertes	
	stand de 9 m	stands de 6 m	La travée de 3 m	
Contribuables de la Commune	50 €	30 €	7.50 €	
Non contribuables de la commune	60 €	40 €	15 €	

Gratuité pour les associations de la commune

Gratuité pour les Comités des fêtes de Bannes avec lequel un échange de matériels est d'usage.

Une caution de 800 € est demandée à tous les utilisateurs des stands munis des bâches neuves.

Les stands seront à prendre et à remettre sur place.

➤ **Tarif des concessions cimetière**

Le conseil décide le maintien des tarifs en vigueur pour les concessions cimetière:

	Concessions cimetière			Cavurnes			Jardin du souvenir	
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	stèle	
Cossé	50	100	140	25	50	70	gratuit	

e) Participations communales aux frais de scolarité et cantine

Frais de scolarité :

En vue de fixer le montant des participations scolaires par élève pour l'année civile 2020 à solliciter à la commune de Bannes,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal :

L'état des dépenses scolaires engagées sur l'exercice 2020,

Le nombre d'élèves au 1^{er} janvier – 1^{er} avril – 1^{er} septembre 2020,

	Classe maternelle		Classes primaires		Total
Montant total	36 737.55 €		13 296.55 €		50 034.10 €
Nb d'élèves et Coût moyen par élève au 01.01.20	17	2 161.03	19	699.82	36
Nb d'élèves et Coût moyen par élève au 01.04.20	19	1 933.56	19	699.82	38
Nb d'élèves et Coût moyen par élève au 01.09.20	19	1 933.56	17	782.15	36

Considérant le montant total des dépenses scolaires sur l'exercice 2020

Considérant le nombre des élèves au total et par commune,

		maternelle	primaire
Cossé	1 ^{er} janvier	16	15
	1 ^{er} avril	18	15
	1 ^{er} septembre	16	13
Bannes	1 ^{er} janvier	1	4
	1 ^{er} avril	1	4
	1 ^{er} septembre	3	4

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de fixer le montant des participations par élève pour l'année 2020 sur la base du coût réel comme ci-dessus énuméré:

Nom de la commune	Classe maternelle	Classes primaires	Total
Commune de Bannes	3 548.65 €	2 931.01 €	6 479.66 €
Commune de Cossé en Champagne	33 188.95 €	10365.56 €	43 554.51 €

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Frais de cantine

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Bannes en date du 14/02/2019 portant sur la prise en charge du déficit de la cantine scolaire,

En vue de fixer le montant des participations périscolaires par élève pour l'année civile 2020 à solliciter à la commune de Bannes,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état des dépenses engagées sur l'exercice 2020

Année	Dépenses	Recettes	Déficit	Nb repas	Déficit /enfant/an	Nb enfants De Bannes	50% du déficit x nb enfant
2020	24 923.23 €	8 879.50 €	16 043.73 €	2 499	924.49 €	5	2 311.22 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à solliciter la somme de 2 311.22 € à la commune de Bannes au titre de 50 % du déficit sur l'exercice 2020;

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

f) Vote du taux des impôts

Le conseil décide le maintien des taux en vigueur :

	2017 -2020	2021
TH	20.48 %	20.48 %
TFB	28.48 %	28.48 %
TFNB	38.31 %	38.31 %

La séance est levée à 22h30